

100 au cours de cette période de trois mois, une partie fort importante de l'année, et qu'il a monté de façon soutenue depuis trois mois? Le ministre compte-t-il faire quelque chose ou va-t-il continuer à ne rien faire?

L'hon. M. Benson: Tout ce que je puis dire, c'est que mon honorable ami a tort encore une fois.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire à poser.

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce sera, me semble-t-il, la première question complémentaire. La seconde question de l'honorable représentant était en tous points semblable à la première. Il a certes le droit de poser une question complémentaire, et je lui donne la parole.

L'hon. M. Hees: Je pose ma question complémentaire au nom des Canadiens. Le ministre et le gouvernement vont-ils tenter de contrôler l'inflation, ou le ministre, comme le premier ministre considère-t-il que l'inflation a été jugulée?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais demander au ministre des Finances très sérieusement...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Il est important que nous le sachions, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances croit-il que l'inflation est vaincue?

L'hon. M. Benson: C'est bien d'avoir une question sérieuse venant d'en face. Je ne crois pas qu'on puisse jamais vaincre l'inflation.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LE CONTRÔLE DES PRIX ET DES SALAIRES—LA CONSULTATION DES PROVINCES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Il est maintenant notoire que le gouvernement possède en réserve le projet d'un régime de contrôle des prix et des salaires. Le premier ministre suppléant peut-il dire si les caractéristiques de ce régime seront annoncées publiquement et si elles ont été portées à la connaissance des provinces afin qu'on puisse en discuter à ce palier?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): J'ignore sur quoi se fonde la préambule de la question de mon honorable ami. Nous avons, certes, étudié la question du contrôle des prix et des salaires, pour le cas où ces mesures deviendraient nécessaires. La question laisse entendre que nous avons un projet tout cuit à cette fin. Or, cela n'est pas. Il y a diverses possibilités que nous pourrions exploiter selon les circonstances.

M. Baldwin: Un changement de gouvernement ne ferait pas de tort.

M. Lundrigan: J'aurais peut-être dû, avant de poser ma question, dire que le premier ministre l'a déclaré hier [L'hon. M. Hees.]

soir sur le réseau national de télévision. Le premier ministre suppléant sera peut-être à la recherche d'un emploi lorsque son chef reviendra de Moscou.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne devrait pas faire une déclaration avant de poser une question supplémentaire; qu'il la pose d'emblée.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, il vous incombe de renseigner ces ministres. Puis-je demander si le programme qu'on tient en réserve, et que le premier ministre a porté hier à la connaissance du public, sera imposé aux Canadiens comme la loi sur les mesures de guerre, ou s'il y aura d'autres moyens de consultation afin d'étudier la chose?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'INFLATION—LES PRÉVISIONS POUR 1971

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question plus sérieuse encore, afin de rester dans la note du débat. Pourrait-il nous dire si lui-même ou ses conseillers ont mené une enquête de nature à leur donner une idée de ce que sera l'évolution des prix d'ici à la fin de l'année, et pourrait-il, en se fondant sur les données qu'il a à sa disposition, faire connaître à la Chambre ses prévisions pour les six ou sept prochains mois?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que je ferai à l'occasion de la présentation du budget.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AUX PAKISTANAIS RÉFUGIÉS EN INDE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Puisqu'on nous rapporte qu'un million et demi de réfugiés sont passés du Pakistan oriental au Bengale occidental, en Inde, et qu'on estime que le nombre de ces réfugiés pourra vraisemblablement atteindre cinq millions, et puisque le gouvernement de l'Inde n'a pas les moyens de tenir le coup devant un tel afflux de réfugiés, le gouvernement a-t-il communiqué, ou s'il ne l'a pas fait, communiquera-t-il sur-le-champ avec le gouvernement de l'Inde et lui offrira-t-il des secours en argent, en approvisionnements ainsi que des moyens de transport dont il a un besoin urgent, et dont l'administration pourra relever du gouvernement de l'Inde ou d'organismes tels que la Croix-Rouge internationale ou Oxfam du Canada, de manière à aider tout ce monde à traverser ces heures tragiques?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous avons été en relation avec le gouvernement indien. J'ai reçu ce matin même le Haut-Commissaire indien qui, encore une fois, a porté à notre attention la tragédie qui s'est déroulée dans ce sous-continent. Comme je l'ai indiqué à la Chambre, je lui ai rappelé que le gouvernement canadien est prêt à offrir son assistance pour prendre soin de ces réfugiés.